



LE TILLEUL

LE MOT DU MAIRE

Chers Thusyliennes et Thusyliens,

En cette nouvelle année 2017 je tiens d'abord à remercier l'ensemble du conseil municipal pour la pérennité de son investissement. Voici près de trois ans qu'il œuvre pour l'ensemble des habitants de Thusy.

Nombre de sujets adoptés, en délibération, s'inscrivent dans la perspective d'une meilleure organisation de l'espace villageois. Les projets en cours et ceux à venir ont pour but de consolider les temps de partage entre habitants, mais aussi de garantir un environnement équilibré. Ces dimensions apparemment modestes, autour desquelles s'organise la vie sociale, renferment les valeurs les plus fondamentales de la ruralité. C'est dans l'expérience concrète en matière de rencontre, d'échange et de partage que le vivre ensemble prend tout son sens. J'ai à cœur de préserver l'équilibre de notre village, en protégeant les espaces naturels et en gardant une certaine maîtrise de son urbanisation.

Les travaux de voirie de la rue de l'école se sont bien déroulés et ceux de la réfection de l'école primaire sont bien engagés. Malgré la complexité de ces projets, notamment dans leur mise en œuvre, la sécurité a été bien gérée et les délais respectés. Merci à vous, aux parents d'élèves, aux enseignants, au personnel communal, pour votre compréhension et pour avoir supporté les désagréments occasionnés.

La participation aux événements organisés dans le village est très satisfaisante.

Je vous invite à conserver cet esprit et ainsi de participer massivement aux différentes échéances électorales à venir pour cette année 2017. Votre avis sur les choix de société à l'échelle nationale est essentiel.

A noter : désormais, pour tous les scrutins qui se tiendront à Thusy, une pièce d'identité avec photo sera nécessaire, car nous avons dépassé le cap des 1000 habitants (voir document joint dans le bulletin).

Vous avez certainement entendu parler ou lu des informations à propos de projets de fusion entre communes voisines. . . .

Pour ce qui nous concerne, je ne ferai rien sans vous en informer au préalable. Il est à noter qu'à ce jour, la loi ne nous impose pas de fusion.

Nous avons encore tant à faire dans la mutualisation avant d'envisager des fusions !

La réorganisation des territoires se poursuit et nous ne ménagerons aucun effort pour que les liens de proximité que nous tissons trouvent un écho favorable.

Je vous invite à participer aux réunions publiques organisées par la communauté de communes du canton de Rumilly à laquelle le village est rattaché, au sujet du prochain Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

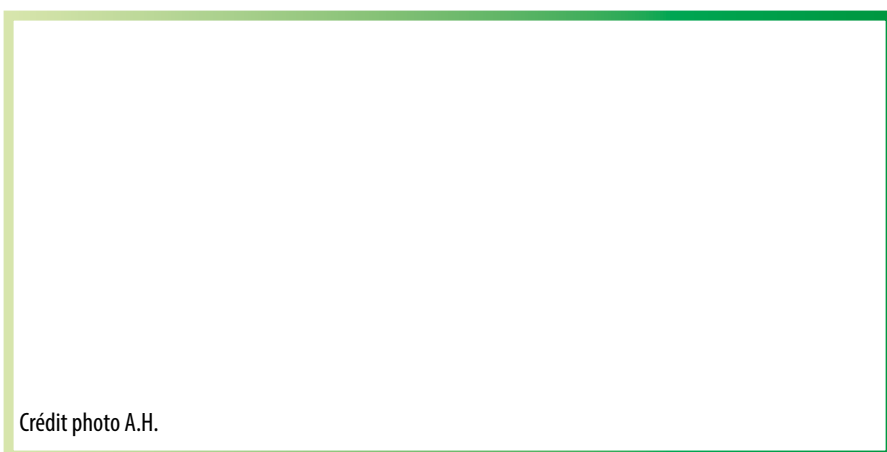
Depuis quelques mois, vous pouvez suivre la vie de notre village sur internet en tapant : 'Planète Thusy' dans votre moteur de recherche, merci à sa correspondante.

Encore merci à vous tous pour votre soutien, et pour votre attitude bienveillante dans vos relations de voisinage.

Joël Mugnier



LES VŒUX DU MAIRE



Crédit photo A.H.

SOMMAIRE :

Le mot DU MAIRE	pages 1 et 2
Informations Municipales Informations Pratiques	pages 2 à 4
Communauté de Communes	pages 5 à 7
Vie Scolaire	page 8 et 9
La vie Associative	pages 10 et 11

Agenda 2015	page 14
Acteurs Économiques	page 15
A découvrir à Thusy Que deviennent il s?	page 12 page 13
La Bibliothèque	page 13
État-civil	page 14

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL :

• Conseil du 26 mai 2016

- ✓ 2016-05-01 : Approbation du plan de financement pour l'école
- ✓ 2016-05-02 : Attribution marché de location des bungalows
- ✓ 2016-05-03 : Attribution marché de travaux Rue de l'école
- ✓ 2016-05-04 : Approbation devis pour l'éclairage public sur la rue de l'école
- ✓ 2016-05-05 : Modification des statuts de la SEMCODA
- ✓ 2016-05-06 : Approbation convention médecine préventive avec le CDG 74
- ✓ 2016-05-07 : Approbation convention CCCR pour la création d'un service commun de prévention des risques professionnels
- ✓ 2016-05-08 : Approbation convention CCAS pour la participation à l'épicerie sociale J. BURDIN
- ✓ 2016-05-09 : Attribution des subventions aux associations
- ✓ 2016-05-10 : Approbation convention emplacement réservé Rue de l'école

• Conseil du 16 juin 2016

- ✓ 2016-06-01 : Ouverture d'une ligne de trésorerie de 150 000 €
- ✓ 2016-06-02 : Souscription des emprunts pour les investissements 2016
- ✓ 2016-06-03 : Adoption de la décision modificative n°1

• Conseil du 23 juin 2016

- ✓ 2016-07-01 : Choix du programme d'éclairage public de la rue de l'école
- ✓ 2016-07-01 : Approbation du rapport d'activité de la Communauté de Communes

• Conseil du 21 juillet 2016

- ✓ 2016-08-01 : Instauration du permis de démolir
- ✓ 2016-08-01 : Approbation du schéma directeur des sentiers PDIPR

• Conseil du 8 septembre 2016

- ✓ 2016-09-01 : Cession partielle du chemin rural des Bondas
- ✓ 2016-09-02 : Remboursement d'un trop perçu au Conseil Départemental

• Conseil du 29 septembre 2016

- ✓ 2016-09-03 : Approbation de l'avenant n°1 – Marché FAMY Rue de l'école

• Conseil du 27 octobre 2016

- ✓ 2016-10-01 : Subvention APE Les Carroz
- ✓ 2016-10-02 : Vente et Achat terrain CHRISTIN
- ✓ 2016-10-03 : Acceptation de la modification des statuts de la Communauté de Communes

• Conseil du 25 novembre 2016

- ✓ 2016-11-01 : Acceptation devis concassé cour école
- ✓ 2016-11-02 : Adoption de la décision modificative n°2
- ✓ 2016-11-03 : Demande de crédit parlementaire au Sénateur
- ✓ 2016-11-04 : Demande de crédit parlementaire au Député
- ✓ 2016-11-05 : Approbation avenant convention ADS
- ✓ 2016-11-06 : Recrutement d'un vacataire pour l'hiver

• Conseil du 13 décembre 2016

- ✓ 2016-12-01 : Acceptation devis concassé cour école
- ✓ 2016-12-02 : Création d'un emplacement de taxi
- ✓ 2016-12-03 : Suppression du budget CCAS
- ✓ 2016-12-04 : Adoption de la décision modificative n°3

L'ATELIER CREATIFS DE LA MAIRIE DE THUSY :

CÉCILE



Crédit photo A.H.

LE BROYEUR DE VEGETAUX



Ce samedi 26 octobre 2016, un broyeur à végétaux était mis à la disposition des habitants de Thusy, sous la responsabilité de Jean-Pierre, notre employé municipal. Une quinzaine de remorques chargées de végétaux ont ainsi été broyées. Ceux qui le souhaitent, pouvaient repartir avec le broya utilisable en paillage dans les jardins. Cette belle initiative, proposée par Jean-Marc Charrier, et avec le soutien du Sitoa pour le prêt du broyeur, contribue à notre petite échelle, au bien être de notre planète. Nous reconduirons cette opération en avril 2017. il a bien raison !

RÈGLEMENTATION ELECTION 2017

Depuis le 1er janvier 2016, le village compte officiellement plus de 1000 habitants. De nouvelles règles s'appliquent aux Thusilien(ne)s et notamment en matière d'élections.

Pour bien voter en 2017, il faudra respecter l'article R 60 du Code électoral qui stipule :

« Les électeurs des communes de 1 000 habitants et plus doivent présenter au président du bureau, au moment du vote, en même temps que la carte électorale ou l'attestation d'inscription en tenant lieu, un titre d'identité ; la liste des titres valables est établie par arrêté du ministre de l'intérieur. Les assesseurs sont associés, sur leur demande, à ce contrôle d'identité. »

L'arrêté du ministre de l'intérieur du 12 décembre 2013 fixe la liste des pièces d'identité admises :

1. Carte nationale d'identité ;
2. Passeport ;
3. Carte d'identité d'élus local avec photographie, délivrée par le représentant de l'Etat ;
4. Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire ;
5. Carte vitale avec photographie ;
6. Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore ;
7. Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie ;
8. Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie ;
9. Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires ;
10. Carte de famille nombreuse avec photographie délivrée par la Société nationale des chemins de fer ;
11. Permis de conduire ;
12. Permis de chasser avec photographie, délivré par le représentant de l'Etat ;
13. Livret de circulation, délivré par le préfet en application de la loi no 69-3 du 3 janvier 1969 ;
14. Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application du neuvième alinéa (7°) de l'article 138 du code de procédure pénale.

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés.

La Préfecture rappelle également que les électeurs et électrices non munis de l'une des pièces indiquées ci-dessus ne seront pas admis à prendre part au scrutin.

Pensez à prendre vos dispositions lors des élections présidentielles (23 avril et 7 mai 2017) et législatives (11 et 18 juin 2017)



Recensement :

Tous les jeunes Français ayant atteint l'âge de 16 ans, les filles comme les garçons doivent se faire recenser à la mairie du domicile. Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics (dont le permis de conduire).

Les jeunes Français de naissance doivent se faire recenser entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de l'anniversaire.

Lors du recensement, il convient de faire une déclaration (que l'on vous donnera en mairie) sur laquelle sont indiqués les informations suivantes :

- votre nom (nom de famille et éventuellement nom d'usage), vos prénoms, votre date et lieu de naissance, ainsi que les mêmes éléments concernant vos parents,
- votre adresse,
- votre situation familiale, scolaire, universitaire ou professionnelle.

Quand vous viendrez vous faire recenser, soyez munis de :

- votre pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française)
- du livret de famille

Il n'est pas nécessaire de fournir un justificatif de domicile.

Si le jeune est atteint d'un handicap ou d'une maladie invalidante, et qu'il souhaite être dispensé de la **journée défense et citoyenneté**, il doit présenter sa carte d'invalidité ou certificat médical délivré par un médecin agréé auprès du ministre de la défense.

À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement, et **pas de duplicata**. Cette attestation doit donc être conservée soigneusement.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la **journée défense et citoyenneté** ainsi que son **inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans**.

Défaut de recensement

En cas d'absence de recensement dans les délais, vous êtes en irrégularité.

Vous serez sanctionné par le fait :

- de ne pas pouvoir participer à la journée défense et citoyenneté,
- de ne pas être inscrit sur les listes électorales à 18 ans,
- de ne pouvoir passer aucun concours ou examen d'État (baccalauréat ou permis de conduire par exemple) avant l'âge de 25 ans.

A noter que votre commune vous permet de faire votre inscription en ligne.

Plus de renseignement sur le site www.service-public.fr ou sur le site de la mairie à la rubrique Démarches Administratives.

LES TRAVAUX DE L'ÉCOLE

Réunion
publique

Installation de
l'école de «Campagne»

Le
terrassament et
la voirie

Les Travaux
dans l'école

L'inauguration

Septembre
2016

Octobre
Mai

de Juin
à
Novembre

Juin

Mai

2015-
2016

Les Projets

Le projet de l'école a débuté en
2015 par une première étude...

2016

CHORALE

On a passé une bonne matinée à Sallongy

LA VIE ASSOCIATIVE

3 P'tits points :

Pour rappel, 3 p'tits Points est une association intercommunale sur Thusy, Vaulx et Saint Eusèbe. L'association gère le centre de loisirs qui accueille les enfants de 3 à 12 ans chaque 1^{ière} semaine des petites vacances et les 3 premières semaines des vacances d'été.

L'année 2016 s'est soldée avec une hausse globale de la fréquentation. Fait marquant de l'année, la direction du centre a changé. Nous remercions Gaëlle qui nous a accompagné pendant de nombreuses années et nous avons accueilli Nicolas pour une nouvelle page de l'histoire du centre de loisirs 3 P'tits

Points.

Autre temps fort pour l'association, 3 P'tits Points a reconduit l'organisation du vide-grenier à Thusy. Celui-ci s'est déroulé le 17 Avril et la mauvaise météo a malheureusement contraint les quelques courageux à remballer en milieu de journée.

La météo n'était encore pas avec nous au mois de juin lors du marché de Vaulx où nous avons tenu la buvette. Même si le cache-cache est apprécié par les enfants lors des centres, ce jour-là, c'est le soleil et les nuages qui s'y sont amusés, la pluie s'invitant par moment...

Malgré ces déboires météorologiques, ces 2 manifestations nous ont permis de financer les sorties hebdomadaires pour le centre d'été.

Comme nous l'avons répété à chaque inscription depuis la dernière assemblée générale, nous recherchons des bénévoles pour succéder aux membres du bureau qui partiront en Juin prochain.

Le centre de loisirs 3 P'tits Points doit perdurer pour tous les parents cherchant un mode de garde de proximité, conviviale à dimension humaine pour les vacances scolaires.

En effet, même si nous ne souhaitons pas une telle situation, sans successeur, le centre n'aura d'autre choix que de s'arrêter en Juin. Ainsi, les membres du bureau actuel souhaitent passer la main en douceur et connaître au plus vite les candidats à la succession.

N'hésitez pas à nous contacter ou à vous tenir informer des dates du prochain centre via notre site : www.3ptitspoints.org.



Le CLUB de L'AMITIÉ :

Pour sa rentrée, le club a inauguré le nouveau plancher de la salle en présence du conseil municipal. En effet le comité a décidé cette année de faire poser un parquet flottant et de changer deux radiateurs. Les travaux ont été effectués dans l'été et les adhérents ont apprécié ce petit coup de « jeune ».

Le 23 octobre, les adhérents se sont retrouvés pour le traditionnel repas, dans la salle de Saint Eusèbe cette année, dans une ambiance très festive. Ils ont eu le plaisir d'accueillir les maires de St Eusèbe et de Thusy qui sont restés pour la remise de cadeaux d'anniversaire des années en 6.



L'assemblée générale s'est tenue le 26 octobre. Les comptes et le bilan moral de l'association ont été approuvés à l'unanimité.

Le conseil d'administration a été reconduit, aucune candidature nouvelle ne s'est présentée.

Présidente : Odile Gilbert

Trésorier : Raymond Mollard

Vice-présidente et Trésorière-adjointe : Marie-Thérèse Mugnier

Secrétaire : Claudette Latouche

Membre du comité : Bernadette Bozon – Josephine Briffaz – Robert Latouche – Marie-Louise Mollard.

Les activités vont maintenant reprendre leur cours normal avec quelques nouveautés :

- un atelier de composition florale le 24 novembre
- la fête de Noël le 22 décembre avec projection d'un film en DVD.
- une sortie commune avec le club de St Eusèbe le 11 mai à Copponex pour visiter les fermes de Chosal et de Follon.

Les dates à retenir :

- le dimanche 5 février : concours de belote
- le samedi 1er avril en soirée : Diots au vin blanc-buvette.
Attention - Le comité a supprimé l'opération bar repas et vente de diots le dimanche
- le dimanche 23 avril : thé dansant dans la salle de Vallières.

Un programme plus détaillé est à la disposition des personnes intéressées.

On peut constater désormais que près de la moitié des membres du club a moins de 70 ans. Un rajeunissement qui ravit nos anciens et amène un beau dynamisme dans nos rassemblements.

THUSY CAFE = QUELQUES NOUVELLES DE L'ASSOCIATION



A l'heure où nous écrivons ces lignes, Thusy Café organise comme habituellement son repas de fin d'année où sont conviés les 83 bénévoles ayant œuvré au fonctionnement de l'association en 2016, et s'apprête à tenir son assemblée générale le 20 janvier prochain.

Le marché de Noël est également en préparation, et nous promet une belle réussite, pas moins de 28 stands d'artisans et de producteurs étant au rendez-vous.

Cinq ans d'existence, et un principe inchangé = chaque membre donne de son temps de 1 à 3 dimanches par an, accompagné d'un ou deux volontaires (membre(s) ou non), pour assurer le service au bar de 10h00 à 13h00, ainsi que la vente du pain et du journal.

Et pour les plus motivés, un coup de main est toujours le bienvenu pour mener à bien les diverses manifestations organisées tout au long de l'année.

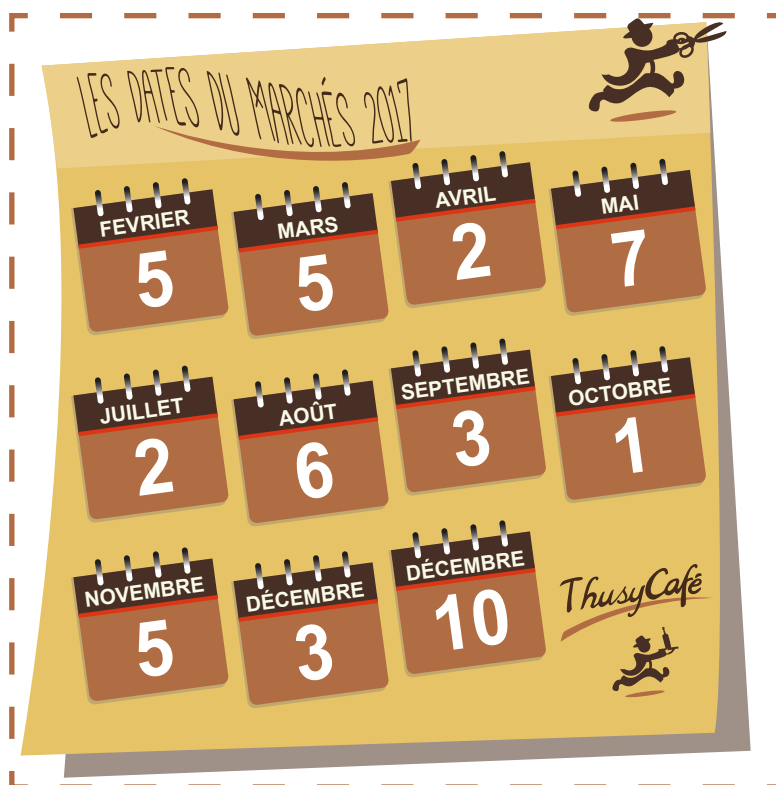


En 2016, à cause d'une météo défavorable, nous avons été forcés d'annuler au mois de juin la course des garçons de café (dommage, pour une première édition qui s'annonçait prometteuse...), ainsi que la fête de la musique. Notre participation à la brocante a également été perturbée par le mauvais temps. Par contre, l'anniversaire du marché, en septembre, a rencontré un vif succès, près de 400 plateaux repas, concoctés par les producteurs, ayant été servis.

Tout comme la soirée Beaujolais, organisée traditionnellement le 3ème vendredi de novembre, où 70 convives ont pu découvrir le vin nouveau et se sont partagés charcuterie, fromage... dans les locaux de notre café associatif.

Nous tenons à vous remercier une fois de plus, vous qui faites vivre ce lieu de rencontre et qui soutenez les projets de Thusy café, de par votre aide, votre participation ou tout simplement votre présence.

Souvenez-vous : ouverture du café / dépôt de pains & journal chaque dimanche de 10h00 à 13h00, marché d'artisans et de producteurs le premier dimanche de chaque mois. Et toujours un distributeur de pain disponible 24 h/24. **Contact :** <http://thusycafe.free.fr>



QI GONG :

Tous les jeudis de 18 à 19h nous nous retrouvons salle des associations à Thusy pour une séance de qi gong animée par Isabelle Verguin diplômée de la fédération de qi gong art énergétique.

Nous commençons par des auto massages afin de se délester de nos préoccupations quotidiennes et progressivement ramener la conscience dans le corps. En cela la pratique est proche d'une méditation de pleine présence.

La série de déblocages articulaires et respiratoires qui suit prépare notre corps aux différents outils du qi gong pour faire circuler l'énergie : mouvements harmonisants, marches, postures, visualisations, sons thérapeutiques et méditations guidées.

Les bienfaits du qi gong sont proches de ceux de la méditation puisqu'on est amenés tout au long de la séance à observer notre respiration, les mouvements de notre esprit et notre corps.

On gagne en concentration, souplesse du corps et de l'esprit envers soi-même et son entourage. La première séance d'essai est gratuite. On peut démarrer en milieu d'année sans problème puisque les cours sont en lien avec la saison !

Au plaisir de vous accueillir parmi nous.



THUSY ANIMATION :

THUSY ANIMATION est une association de Type Loi 1901. Cette association a été créée en Mai 1978 à l'initiative d'un groupe d'habitants de THUSY sous l'impulsion de la municipalité de l'époque.

L'objet de l'association est l'animation et l'organisation de loisirs dans la commune.

L'association compte une douzaine de membres. Le bureau est actuellement composé de la manière suivante :

Laurence PELLISSIER Présidente

Frédéric SONJON Trésorier

Marc DUNAND Secrétaire

Voilà bientôt quarante ans que l'association œuvre dans la commune. Certains membres y sont actifs depuis l'origine.

Les manifestations organisées actuellement par THUSY ANIMATION sont les suivantes :

- Une randonnée nocturne à l'issue de laquelle est servie une soupe campagnarde (un soir de pleine lune au mois de Mars)
- Une randonnée suivie d'un repas à la mi-Juillet
- Une journée savoyarde avec repas typique (tomme blanche pomme de terre, pot-au-feu, polenta) le premier dimanche de décembre.
- D'autres animations sont organisées ponctuellement (Concours inter-communal de pétanque, voyage etc...)

Elle participe activement à certaines manifestations organisées par les autres associations de la commune (Thusy Café, les Trois Petits Points, l'APE etc).



Elle dispose de matériels divers qu'elle met régulièrement à leur disposition.

Depuis sa création, l'organisation des différentes manifestations s'est toujours déroulée dans la bonne humeur, pourtant comme un peu partout, les nouveaux bénévoles sont peu nombreux mais l'équipe en place est volontaire et confiante.

THUSY ANIMATION va dans un peu plus d'un an fêter ses quarante ans et organisera sûrement une manifestation à la hauteur de son âge respectable. L'équipe de THUSY ANIMATION vous présente ces vœux de santé et joie pour l'année 2017.

Le JUDO à St-Eusèbe

Le Club de Judo de Marcellaz-Albanais propose des cours de judo et taïso par sur la commune de St-Eusèbe

Tous les mardis à partir du 06 septembre jusqu'au mois de juin, hors vacances scolaires :

- De 17 à 18h : Eveil et baby judo (année 2010 et 2011 et 2012)
- De 18 à 19h15 : Judo (Poussins : 2007 / 2008 / 2009) et benjamins (2005 / 2006)
- De 19h15 à 20h30 : Taïso à partir de 13 ans... sans limites d'âge

Le Taïso est une discipline à la portée de tous, idéale pour la remise en forme ou l'entretien physique. De la relaxation à l'assouplissement, en passant par l'endurance, les bienfaits de la pratique régulière du Taïso sont multiples et assurent au licencié une pratique sportive tout en douceur. Une approche différente du judo-jujitsu car il n'y a ni chute, ni coup ou action violente, ce qui rend l'activité accessible et attrayante pour un large public.

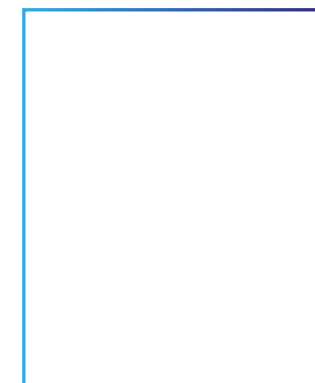
Les cours sont assurés par Jonathan Mahler, brevet d'état, ceinture noire 3ème dan.

**Deux cours d'essais sont possibles tout au long de l'année
N'hésitez pas à venir nous rejoindre !**

Contact : Hervé Thivolet : 06 28 64 94 44.

Mail : judoclubmarcellazalbanais@gmail.com





Dernières nouvelles de la bibliothèque :

C'est courant juillet que la bibliothèque a déménagé sur le terrain de foot, au cœur de l'école.

Le 5 novembre, une belle fréquentation lors de notre braderie nous a permis de recueillir la somme de 140 euros et quelques nouvelles inscriptions.

Nous avons pu racheter quelques beaux livres tous neufs.

Nos remerciements aux personnes qui nous font don de leurs livres.

Ce dernier trimestre, à la demande de la municipalité, nous avons effectué une formation de 7 jours. Cette formation nous permet de conserver notre statut de bibliothèque auprès de Savoie Biblio et de bénéficier de certains avantages, notamment lors de l'aménagement de nos nouveaux locaux fin 2017.

Pendant nos absences, Claudie Collomb et Cathy Vallier nous ont remplacées, nous les en remercions.

Danielle Bosson a repris la lecture de contes aux enfants de l'école en accord avec les enseignants

Nouvelles initiatives :

- Création d'un page Facebook.
- Des livres sont proposés au Club de l'amitié lors des rencontres.

Le 4 février entre 15h et 19h, nous vous proposons de nous retrouver autour de jeux de société. Compte tenu de l'exiguïté de nos locaux, nous ne pouvons accueillir que 8 personnes à partir de 10 ans. Mais si cette activité fonctionne bien nous pourrions recommencer.

Venez vous inscrire auprès de Michelle et Jocelyne.

Horaires BIBLIOTHÈQUE :

Mardi de 16 h à 18h
Samedi de 10h à 12 h

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES :

BARNIER Léane, Marie, Pierre 2 septembre 2016
 BELLEVILLE Tého 15 novembre 2016
 BINVIGAT-TAILLEUR Léa 21 novembre 2016
 BONNET Elise, Mallory 26 septembre 2016
 CAMPOS-RUIZ Gabriel, Louis, Bruno 9 janvier 2016
 CHETANNEAU Lily-Rose 26 octobre 2016
 DANGLA Sandro, Michel, Sambatra 6 septembre 2016
 FONTAINE Paul, Hugo 24 mai 2016
 GIRAUD Jade, Colette, Dominique 19 juillet 2016
 KHAMVONGSA-CHOSSON Léon 25 septembre 2016
 MENANTEAU Alessio, Tino 24 juin 2016
 MENTEC Noémie, Lola, Irma 17 février 2016
 PERRISSOUD Livia, Cybèle 12 février 2016
 PETRIER Anaé, Emmy 16 mai 2016

ROSSIGNOL MARBOUTIN Bastien 20 octobre 2016
 TERPANT Emma 12 juillet 2016
 TOUCHARD Ugo 24 juin 2016
 VIDAL Jules, François, René 10 février 2016

MARIAGES :

BOREL Lucie & DEVILLERS Laurent 30 janvier 2016
 CRUZ Florence & DHELENS Teddy 3 septembre 2016
 GRUFFAT Aurélie & MADELIN Hippolyte 3 septembre 2016
 CRUZ Florence & DHELENS Teddy 7 mai 2016
 PELLEGRINI Carla & GISQUET Jean-Wilson 29 octobre 2016
 VANIN Laetitia & DOMENGE Adrien 27 août 2016

DÉCÈS :

CRUZ (LAPLACE) Irène 18 janvier 2016
 DUTREIGE (SALINO) Colette 4 mai 2016
 ISRAËL Jean, Henri 3 juillet 2016
 LAMAISON Alain 11 mai 2016
 ROMAND Louis 8 décembre 2016
 SANCTUS André 7 avril 2016

AGENDA 2017

5 Mars	Repas des aînés	Municipalité
18 mars	Randonnée Nocturne	Thusy Animation
16 avril	Chasse aux œufs	Thusy Café
26 mai	Cérémonie de la fête des mères	Municipalité
24 juin	Fête de l'école	A.P.E
	Fête de la musique	Thusy Café
16 juillet	Randonnée pédestre	Thusy Animation
25 novembre	Soirée Choucroute	A.P.E
3 décembre	Journée Savoyarde	Thusy Animation

Horaires d'ouverture de la mairie au public :

Le lundi : de 14h00 à 19h00 - Le mardi : de 09h00 à 12h00
 Le Jeudi : de 14h00 à 18h00 - Le vendredi : de 10h00 à 13h00

Fermé le Vendredi pendant les vacances scolaires.

Permanence de monsieur le maire :

Monsieur le maire reçoit uniquement sur rendez-vous

Renseignements sur : www.thusy.fr

OBJETS PERDUS :

Lors de manifestations ou tout au long de l'année de nombreux objets sont trouvés et déposés à la Mairie.
 Si vous avez égaré quelque chose, n'hésitez pas à vous déplacer en mairie.

ACTEURS ÉCONOMIQUES

ÉVÉNEMENT 2016



Du TRAIL BLANC DU SEMNOZ à L'Agglocity Run



